

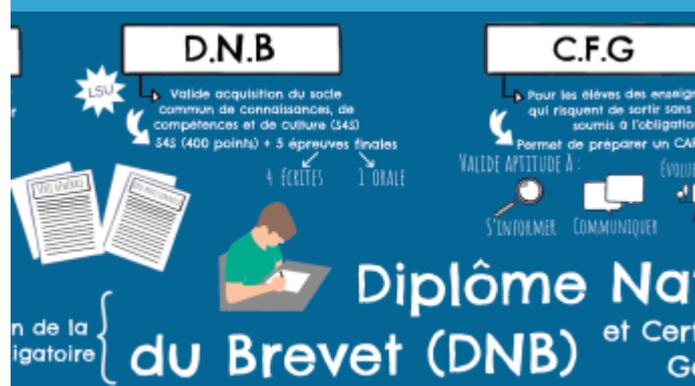
Organiser les examens, certifications, concours

Le chef d'établissement doit assurer l'organisation des épreuves dans le respect des réglementations et garantir l'équité entre les candidats.

Habituellement ceux-ci sont des élèves ou étudiants de l'établissement scolaire, mais parfois ce sont :

- des candidats libres qui ne sont pas scolarisés et passent toute ou partie des épreuves dans l'établissement ;
- des candidats à une validation des acquis de l'expérience (VAE), pour lesquels l'établissement ou des personnels de l'établissement sont habilités à conduire les épreuves sous cette modalité. Consulter, à ce sujet le site [Eduscol](https://www.eduscol.education.fr/).

< Retour à [l'accueil du Film annuel](#)



Film annuel
08min

[Diplôme national du brevet - DNB et Certificat de formation générale - CFG](#)

Ces deux diplômes viennent attester du niveau acquis à la fin de la scolarité obligatoire. C'est pour cette raison...

[En savoir +](#)



Film annuel

09min

[Certificat d'aptitude professionnelle - CAP](#)

Les CAP sont des diplômes de l'enseignement professionnel de niveau 3 qui attestent d'une qualification propre à l...

[En savoir +](#)



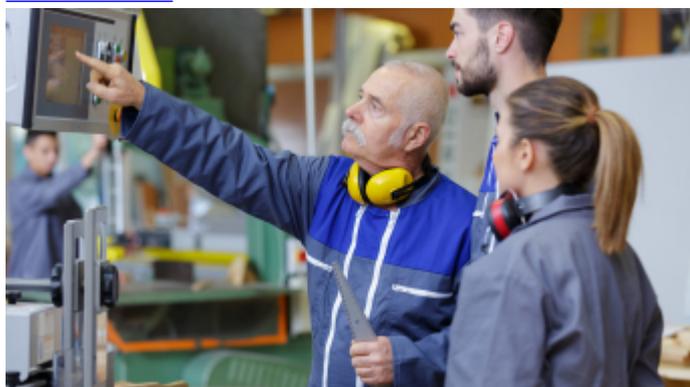
Film annuel

07min

[Baccalauréat général et technologique - Bac GT](#)

La scolarité en lycée se traduit par une personnalisation forte du parcours de formation. Les élèves de la voie...

[En savoir +](#)



Film annuel

09min

[Baccalauréats professionnels](#)

Ces diplômes poursuivent deux finalités : acquérir la maîtrise de techniques professionnelles pour garantir l...

[En savoir +](#)



Film annuel

09min

[Brevet de technicien supérieur - BTS](#)

Les sections de techniciens supérieurs (STS) sont pilotées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la...

[En savoir +](#)



Film annuel

10min

[Stages et périodes de formation en milieu professionnel - PFMP](#)

La découverte du monde du travail, par le biais des stages et périodes de formation en milieu professionnel, doit...

[En savoir +](#)